



MINISTÈRE  
DES  
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION  
DES  
BEAUX-ARTS

Indicateur N° 1140

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

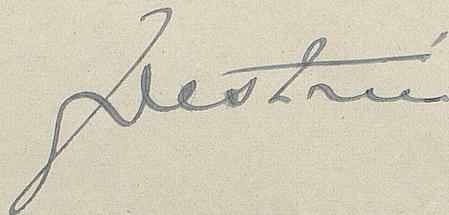
ANNEXE

Bruxelles, le 28 août 1921.

Monsieur le Conservateur en chef,

Répondant à votre lettre du 19 juillet dernier, n° 5403, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai vainement cherché une destination pour les portraits de M<sup>me</sup>. Asquith et Lloyd Georges. Ils ne conviennent pas pour le Palais de la Nation. Vous voudrez donc bien les inscrire à votre inventaire.

LE MINISTRE,



A Monsieur le Conservateur en Chef  
du Musée royal des Beaux-Arts.

·MUSEE·ROYAL·  
·DES·BEAUX·ARTS·  
·DE·BELGIQUE·

·CABINET·DV·  
·CONSERVATEVR·  
·EN·CHEF·

Bruxelles, le 19 juillet 1921.

Monsieur le Ministre,

Ainsi que je vous en ai fait part par ma lettre du  
14 juin, les Portraits de Mr. Asquith et Lloyd George par Mr  
Cluysenaer, qui ont été remis chez vous, ont été acceptés par  
la Commission Directrice, pour la collection historique; notre  
collège a estimé <sup>toutefois</sup> ~~qu'il~~ <sup>voudrait mieux les</sup> ~~pourrait être~~ déposés <sup>en</sup> au Palais de la  
Nation. Si vous êtes d'avis qu'il ne conviendrait pas pour cette  
destination et si vous pensez pouvoir les conserver pour un  
autre local, je vous prierais, Monsieur le Ministre, de vouloir  
bien me dire si nous aurons à les inscrire à notre inventaire.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur J. DESIRÉE,  
Ministre des Sciences et des Arts,  
BRUXELLES.

N<sup>o</sup> le Heintze demande  
de lui soumettre le plus  
vite possible les portraits  
de M. Asquist et Lloyd George.  
Aujourd'hui même si possible  
et au plus tard lundi matin

Vindelina

fait

2 juillet 1921

Bruxelles, le 2 Juillet 1921.



*M. le Conservateur en chef a  
reçu mon verbal à propos de la donation  
que les 2 portraits ont déjà été  
acceptés par le Com. des Beaux-Arts  
et qu'il est  
proposé de les offrir  
au Palais de la  
Nation*

Monsieur le Conservateur en Chef,

*donner*

L'administration des Beaux-Arts m'envoie un portrait de Lloyd George et un portrait de Asquith, qui ont été offerts par Mr. Cluysenaer.

Je ne pense pas que ces oeuvres soient intéressantes pour le Musée. Il me serait agréable que vous veniez les voir dans mon Cabinet afin de conférer de la destination à leur donner.

*Cher Monsieur  
écarté par le  
Bureau d'art  
ancien - hier  
du 11/2*

Vous verrez également un grand tableau ancien attribué à Jan Steen qu'un amateur de Charleroi voudrait céder au Musée.

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur en chef, l'expression de mes sentiments très distingués.

Monsieur Fiers-Gevaert

Bruxelles, le 14 juin 1921.

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre lettre N° 1640, du 29 avril dernier, Administration des Beaux-Arts, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la Section d'Art Moderne, a accepté, en sa séance d'hier, pour la collection historique, les portraits de MLL. Asquith et Lloyd George, par André Cluysenaer. Elle a estimé que ces portraits pourraient être déposés au Palais de la Nation.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts,

3 rue Beyaert,

BRUXELLES.

Portraits de M<sup>rs</sup>. Argyll et Lloyd George  
par l'artiste Cluysender.

Ces portraits, qui ont été offerts en don au Gouvernement belge, ont été "peints d'après nature". Ils ont une grande ressemblance. Mais ils se différencient mal par leurs qualités picturales. Toutefois, en regard aux personnalités représentées, il conviendrait peut-être d'accepter ces portraits et, dans ce cas, on estimera dans toute leur valeur leur place et plutôt marquer dans nos collections historiques.

Atten haes

Je suggère que ces deux portraits  
pourraient être mis en dépôt au Palais  
de la Nation.

Paul Lambotte

D'abord

L. H. S. S.

Je me rallie à la  
proposition de M. Lambotte

Pierre-Georges

MINISTÈRE  
DES  
SCIENCES ET DES ARTS

Bruxelles, le 29 avril 1921

ADMINISTRATION  
DES  
BEAUX-ARTS

INDICATEUR N° 1640

N.B. — Prière de rappeler dans la réponse  
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que  
l'indication de l'Administration.

ANNEXE

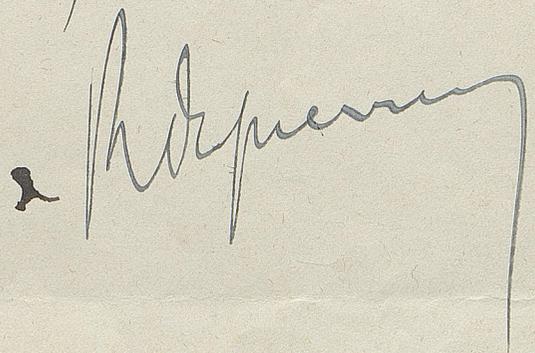
Monsieur le Conservateur en Chef,

Mon Département dispose en ce moment des portraits de  
MM. Asquith et Lloyd-George peints d'après nature par M.  
André Cluysenaar. Ces deux portraits ont été offerts au  
Gouvernement Belge.

Je vous prie de les soumettre à l'appréciation de la  
Section d'art moderne de la Commission en vue de leur admis-  
sibilité éventuelle dans les collections du Musée.

LE MINISTRE, P.O.,

Le Chef du Cabinet,



A Monsieur Fierens-Gevaert  
Conservateur en chef du Musée Royal  
des Beaux-Arts de Belgique